



Panels territoriaux - Mode d'emploi

LA DÉMARCHE « FAISONS VIVRE UNE DÉMOCRATIE PERMANENTE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE »

En 2017, la Région Centre-Val de Loire expérimente une action inédite à l'échelle du territoire régional pour co-construire avec les citoyens et les acteurs une démocratie vivante et expressive. De multiples actions de concertations sont lancées début 2017 pour permettre à une très large diversité d'opinions et de points de vue de s'exprimer.

En savoir plus

L'OBJECTIF DES PANELS

Au sein du programme Territoire Hautement Citoyen, six panels territoriaux (un par département) vont être mis en place afin de formuler des recommandations pour favoriser l'implication citoyenne dans les territoires et faire vivre une région plus participative.

LE RÔLE DES PANELS

Les panels fonctionnent comme des groupes de travail et se réunissent trois fois dans l'année pour formuler leurs recommandations au Conseil régional. Entre les réunions, Villes au Carré, centre de ressources régional, restera leur interlocuteur et accompagnera leur réflexion à distance s'ils le souhaitent.

PARTICIPER À UN PANEL, CELA SIGNIFIE

- > Être invité-e au lancement de la démarche globale de la concertation *Faisons vivre une démocratie permanente en région Centre-Val de Loire*.
- > Participer à trois réunions de travail entre janvier et septembre 2017, alternant temps en petits groupes et rencontres avec les autres panels.
- > Porter une attention particulière aux événements de la tournée démocratique qui seront organisés dans son bassin de vie (une journée, entre mars et juin 2017).
- > Présenter les recommandations de l'ensemble des six panels au Conseil Régional au dernier trimestre 2017, qui s'engage à les considérer et à y répondre.

LA COMPOSITION DES PANELS

La composition des panels se fera sur tirage au sort selon des modalités validées par la Région, afin d'avoir des groupes représentant le plus possible la diversité des territoires et de ses habitants. Chaque panel sera composé de citoyen-ne-s, d'élu-e-s et de représentant-e-s de structures locales. Les citoyen-ne-s et représentant-e-s de structures sont invités à **candidater via le formulaire en ligne** jusqu'au 2 janvier 2017. Pour le recrutement des élu-e-s locaux, des intercommunalités ont été tirées au sort et un courrier a été adressé à leur président afin de désigner l'élu-e qui participera aux panels.

LES DATES DE RÉUNIONS DES PANELS

- > **Lancement des panels : jeudi 26 janvier 2017** à Orléans
- > **Réunions des panels par département** (lieux à préciser) :
 - pour le Loiret : vendredi 3 mars 2017
 - pour le Cher et l'Eure-et-Loir : vendredi 7 avril 2017
 - pour l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher : vendredi 8 septembre 2017
- > **Réunion de synthèse des contributions : vendredi 29 septembre** à Orléans
- > Présentation à la Région du travail des panels : fin 2017 (date et lieu à définir)

Les frais de transport seront remboursés.